
Projet pédagogique

Accueil Périscolaire LA PETITE SOURCE

Année scolaire 2023-2024



Sommaire

1. Présentation.....	3
1.1. L'organisateur	3
1.2. L'accueil périscolaire	3
1.3. Les communes concernées	3
1.4. Les locaux à disposition	3
1.5. L'équipe d'animation.....	3
2. Fonctionnement	4
2.1. Les différents temps d'accueil.....	4
Matin :	4
Pause méridienne :	4
Soir.....	5
2.2. Le règlement intérieur	7
3. Objectifs pédagogiques	7
Respecter le rythme et les besoins de l'enfant.....	8
Apprendre à l'enfant à s'épanouir et se construire tout en s'amusant.....	8
Favoriser la vie en collectivité, le respect d'autrui et du cadre de vie	9
Développer l'autonomie de l'enfant, sa créativité, son imaginaire et l'assurance en soi	10
4. Coordination et évaluation	10
5. Le rôle de chaque membre de l'équipe pédagogique	11
5.1. La directrice	11
5.2. Les animateurs	12
6. La place des parents	12
7. La sécurité.....	13
8. Communication	13
9. Projets 2023-2024.....	13
9.1 1 ^{er} trimestre : Les 5 légendes.....	13
9.2 2 ^{èmes} trimestre : Le périscolaire va se transformer en Western.....	14
9.3 3 ^{èmes} trimestre : Le périscolaire va se transformer en Jeux Olympique	14

1. Présentation

1.1. L'organisateur

Association PÉRISCOLAIRES ET LOISIRS VALLÉE DE MUNSTER

Siège social : 4 Rue Frédéric Hartmann – 68140 MUNSTER

Tél : 03 89 77 99 33 – Mail : admin@plvm.fr

Site internet : <http://www.plvm.fr>



Présidente : Marie José VILLAUME

N° de SIRET : 853 926 921 00018

Code APE : 8891A

1.2. L'accueil périscolaire

Accueil Périscolaire LA PETITE SOURCE

10 Rue de l'Eglise – 68230 SOULTZBACH LES BAINS

Tél : 03 89 71 02 13 et 07 49 30 87 60

Mail : lapetitesource@plvm.fr



Agrément DDCSPP : 0680566AP000421

Public accueilli : enfants scolarisés en maternelle et en primaire

Capacité d'accueil : Enfants de moins de 6 ans : 23
 Enfants de plus de 6 ans : 41

1.3. Les communes concernées

L'accueil périscolaire LA PETITE SOURCE accueille les enfants scolarisés dans les communes de Soultzbach-les-Bains et de Wasserbourg. Ces deux communes sont des villages ruraux situés à l'entrée de la Vallée de Munster.

1.4. Les locaux à disposition

La structure périscolaire se situe au rez-de-chaussée du complexe scolaire de Soultzbach-les-Bains. D'une superficie d'environ 100 m², elle est composée : d'une salle d'activités manuelles servant également de salle de restauration pour le repas et le goûter, d'un bureau, d'un office, de sanitaires (partagés avec l'école), d'une cour munie d'un préau (partagée avec l'école), d'une salle d'activités à l'étage.

1.5. L'équipe d'animation

- une directrice - titulaire du BAFD
- une directrice adjointe – titulaire du CAP AEPE
- trois animateurs - titulaire du BAFA et/ou CAP Petite Enfance

2. Fonctionnement

2.1. Les différents temps d'accueil

Matin :

L'accueil du matin est placé sous la responsabilité de 2 animateurs. Il débute à 7h00 se termine à 8h30. Les enfants, après un passage au vestiaire et aux toilettes pour le lavage des mains, sont accompagnés par leurs parents dans la grande salle. L'animateur note l'heure d'arrivée de l'enfant sur un registre de présence.

Diverses activités libres sont proposées aux enfants telles que : jeux de société, malle de bricolages à thème en fonction des saisons, chant, jeux calmes....

L'accueil du matin est un moment privilégié et propice aux échanges entre les familles, les enfants et les animateurs. L'animateur est à l'écoute et à la disposition des enfants et des parents. Une attention toute particulière est accordée aux plus petits pour qui la transition famille-périscolaire est parfois plus difficile.

Les enfants ont la possibilité de prendre une collation. Elle est fournie par les parents.

A la fin de l'accueil, les enfants scolarisés à Wasserbourg sont confiés à l'ATSEM qui prend le bus avec eux. Ce moment requiert toute l'attention de l'animateur pour que le transfert de responsabilités entre Périscolaire et école se fasse dans un climat sécurisant. Les enfants de Soultzbach-les-Bains sont confiés directement aux instituteurs.

Pause méridienne :

L'accueil du midi est assuré par 4 animateurs en 3 groupes :

- À 11h55 : les enfants des classes de CE1 à CM2,
- À la même heure les Petite, Moyenne sections et Grande sections en classe à Soultzbach-les-Bains,
- À 12h05 les élèves scolarisés à Wasserbourg de Grande section et CP.

La présence de chaque enfant est consignée sur une liste.

Le repas débute à 12h10. Le menu est lu de manière théâtrale ce qui permet d'amener de la joie et de la bonne humeur. Des petits rituels sont mis en place pour favoriser un meilleur repérage dans le temps.

La mise en place est anticipée au maximum et laisse ainsi aux animateurs une pleine disponibilité auprès des enfants dans le but de rendre le temps du repas le plus agréable possible et permet également de créer du lien, entre les enfants mais aussi entre enfants et animateurs. Le temps libéré est très important car il permet à l'enfant de pouvoir être reconnu en tant qu'individu et non uniquement au sein du groupe.

L'équipe instaure le calme à table à l'aide d'un fond musical et d'un jeu d'animation adéquat, afin d'apporter de la sérénité, les enfants peuvent ainsi mieux apprécier ce moment. A chaque grand projet le rituel du grand jeu de la pause méridienne est réinventé selon les thèmes et l'inspiration des enfants.

En fin de repas, il est demandé aux enfants de donner leur avis sur la composition du menu. Ce temps d'échange permet leur implication dans le choix de leur alimentation. Le résultat de ces échanges est utilisé lors des réunions avec le prestataire de repas. Les CE et CM participent également au débarrassage des tables afin de les impliquer et de les responsabiliser dans leur lieu de vie.

En fonction de la météo et de leur envie, les enfants peuvent jouer à l'extérieur ou à l'intérieur au plus tard à 13h50 leur laissant un temps de jeux et de partage avant de rentrer en classe.

A 13h15, les élèves de Wasserbourg sont à nouveau confiés à l'ATSEM qui les accompagne dans le bus pour les ramener dans leur école. A 13h30, le portail de l'école de Soultzbach-les-Bains s'ouvre et les enfants sont accueillis par leur instituteur.

Soir :

Les enfants sont accueillis de façon échelonnée de 16h10 pour les élèves de Soultzbach-les-Bains à 16h15 pour ceux de Wasserbourg.

Après pointage de la liste de présence et passage aux toilettes, les enfants passent à table pour le goûter. Ce temps est voulu comme festif et de partage.

Les gouters sont variés de façon suivante :

Lundi : Fruit de saison

Mardi : Surprise des petits Chef (selon leur confection de la veille)

Jeudi : Goûter salé

Vendredi : Biscuit ou laitage

Ce temps de goûter est organisé comme un véritable temps d'apprentissage de la vie en groupe, de responsabilisation et de favorisation de l'autonomie. Comme le midi, chaque animateur est présent auprès des enfants. Les goûters transformés sont bannis.

Des activités sont proposées aux enfants, en rapport avec le thème choisi au sein de l'équipe avec les enfants. Elles sont adaptées à chaque tranche d'âge, elles se veulent diverses et variées pour répondre aux envies de chacun. Les enfants sont libres de participer ou non aux activités, sinon des ateliers libres leurs sont mis à dispositions, tel que, coin lecture, jeux de montage et construction, coloriage, dinette, voiture etc ...

Les après-midis sont rythmées de façon suivante :

Lundi : réalisation de recettes, salées ou sucrées ou atelier libre.

Mardi : création et développement de l'imagination, invention, fantaisie, création à travers des bricolages ou ateliers libres.

Jeudi : jeux collectifs autour des jeux de société, jeux extérieurs de défis ou ateliers libres.

Vendredi : activités corporelles à travers des chants, danses, pièces de théâtre ou ateliers libres.

Une table d'activité est préparée en amont par les animateurs avec en fil conducteur le thème, selon les 5 grands projets, choisi par les enfants. Ainsi sont proposées tout au long de la semaine : des ateliers yoga, danse, chant, des défis de dessins, atelier animé par un intervenant extérieur, atelier cuisine, atelier création, jeux de société (en partenariat avec la ludothèque Ludomino à Munster) et atelier artistique. Les différents moments du « calendrier » et des « saisons » sont également valorisés (chandelier, fête des mères, fête des pères, Halloween...).

Malgré les rituels mis en place ensemble, les enfants sont libres de leur choix selon leurs humeurs et leurs envies. L'objectif est d'offrir un espace de choix aux enfants et de s'assurer qu'ils participent à des activités qui leur plaisent.

Chaque dernier jeudi avant les vacances scolaires, en concertation avec les enfants, une journée « exceptionnelle » est organisée (bal d'halloween, loto, chasse aux trésors, kermesse ...). Les parents y sont conviés. Ces moments conviviaux d'échange et de partage sont primordiaux pour renforcer le lien avec les familles et valorisent les enfants.

Le départ des enfants est échelonné jusqu'à 18h30. Lors de chaque départ d'un enfant, l'animatrice marque son heure de départ sur une liste de présence.

2.2. Le règlement intérieur

Afin de garantir un bon fonctionnement, l'association PLVM a créé un règlement intérieur commun à toutes les structures (Accueils Périscolaires, Accueils de Loisirs et Ludothèque) qui est remis aux parents au moment de l'inscription de leur enfant et consultable sur le site internet www.plvm.fr.

On y retrouve les horaires, les tarifs, les modalités d'inscription ...

L'Association ainsi que les membres de l'équipe s'engagent à le mettre en œuvre.

Les parents et les enfants sont tenus de le respecter.

3. Objectifs pédagogiques

Pour bien grandir il n'y a pas que l'école et la famille ! Le temps de loisirs participe à l'éducation de l'enfant. Apprendre tout en s'amusant est notre défi !

En effet, en période scolaire, certains enfants passent autant de temps au périscolaire qu'à l'école ou en famille.

L'une des missions de l'association est donc d'offrir à l'enfant la possibilité de se construire à son rythme dans un environnement adapté à ses envies et ses besoins.

Étant co-éducateur, il est primordial pour l'équipe pédagogique de l'accueil périscolaire d'entretenir de bonnes relations avec les différents acteurs qui contribuent à l'éducation des enfants – famille, enseignants, Atsem, associations ... et d'essayer de coordonner les actions et les démarches.

Dans cette optique l'association participe aux différentes réunions organisées par l'école et s'attache à avoir une relation de confiance avec le corps enseignant et les Atsem. Elle participe aux manifestations organisées par les associations locales. Elle accorde beaucoup d'importance à créer et maintenir un lien privilégié avec les familles.

L'accueil périscolaire est avant tout un lieu de vie. Il doit permettre à l'enfant de se détendre, de s'amuser, d'apprendre à l'intérieur d'un cadre sécurisé

physiquement, moralement et affectivement, et de s'affirmer dans son individualité.

L'accueil périscolaire est aussi un lieu d'apprentissage de la vie en groupe qui permet à chaque individu de s'enrichir.

Respecter le rythme et les besoins de l'enfant

Adapter les activités aux tranches d'âge et fonctionner par groupe

Les besoins, les envies, les capacités physiques et intellectuelles, les aptitudes ne sont pas les mêmes lorsque l'enfant a 3 ans ou 11 ans. Les activités proposées sont donc adaptées aux différentes tranches d'âge. L'aménagement de la structure est pensé pour permettre à chaque groupe (3/6 ans et 6/11 ans) d'avoir son espace.

Proposer des coins permanents

Les coins permanents permettent à l'enfant de choisir son activité s'il a envie d'y participer. Ils sont surtout utilisés sur les temps dit « d'accueil ». L'enfant l'utilise selon son envie. Là où certains arriveront et commenceront tout de suite l'activité, d'autres auront besoin d'être au calme et de prendre un temps pour appréhender la transition entre la maison et le périscolaire et/ou entre le périscolaire et l'école.

Être à l'écoute de l'enfant

L'animateur propose et incite les enfants à participer à une activité. Il s'adapte à l'ensemble des enfants. En accueil périscolaire l'enfant fait partie du groupe mais il est important que son individualité soit prise en compte.

Créer des repères de temps et d'espace

En créant des rituels.

En mettant en place des animateurs référents pour chaque tranche d'âge (surtout chez les plus petits en début d'année scolaire).

Apprendre à l'enfant à s'épanouir et se construire tout en s'amusant

Permettre à l'enfant de découvrir ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques

En proposant un panel d'ateliers qui permet à chacun de choisir une activité qui lui plait.

En éveillant la curiosité de l'enfant en lui proposant des activités de découverte (de soi, des autres, de l'environnement ...).

Permettre à chaque enfant de s'exprimer et de communiquer avec les autres enfants et les adultes

En encourageant les enfants à participer, à donner leur avis.

En veillant à ce qu'il n'y ait pas de jugement ou de moquerie.

En expliquant que tout le monde est différent et que la différence peut être une force et qu'elle rend chacun unique.

Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant

En comprenant et respectant les règles d'hygiène et de santé.

En proposant des activités sur ces thèmes.

En accompagnant les enfants durant les temps de lavage de mains.

En permettant aux enfants qui en ont besoin de prendre leur doudou.

En adaptant le mobilier.

Permettre l'erreur, l'expliquer et même la valoriser

En montrant l'exemple – l'enfant apprend bien souvent par mimétisme.

En laissant l'enfant expérimenter (avant de savoir faire quelque chose il faut essayer, se tromper et recommencer).

Favoriser la vie en collectivité, le respect d'autrui et du cadre de vie

Faire attention à l'autre

En établissant, avec les enfants, des règles de vie communes connues de tous.

En étant, en tant qu'animateur, vigilant à l'attitude des enfants entre eux.

En maintenant un niveau sonore raisonnable pour favoriser l'écoute.

Favoriser l'écoute et le partage

En mettant en place des jeux collectifs et/ou coopératifs ou des activités manuelles.

En mettant en place de manière ludique des règles de vie.

Favoriser le sens civique

Responsabiliser l'enfant en le faisant participer aux différentes tâches de la vie collective.

Insister sur l'importance des formules de politesse : bonjour, au revoir, s'il-te-plait, merci.

Respecter ces règles en tant qu'animateur.

Partager des moments d'échange et d'écoute, lors des repas par exemple.

Développer l'autonomie de l'enfant, sa créativité, son imaginaire et l'assurance en soi

Accompagner

L'animateur se place en position d'accompagnateur et guide l'enfant en évitant de faire à sa place. L'enfant doit être encouragé à chaque instant et être reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient.

Favoriser l'imaginaire

En permettant à l'enfant de rêver.

En lui faisant découvrir un monde imaginaire.

En donnant aux enfants les moyens de mettre en œuvre et de réaliser des projets qu'ils auront eux-mêmes imaginés.

Afin de rendre le projet pédagogique plus vivant et qu'il soit davantage le reflet du travail au quotidien, des projets sont mis en place avec l'équipe d'animation. L'équipe éducative œuvre autour du projet pédagogique. Il est toujours en action et reflète son travail. C'est un support solide pour l'évaluation du projet en cours. Il donne vie aux objectifs, tout en étant accessible à tous.

4. Coordination et évaluation

Afin de suivre le bon déroulement des différentes activités et de contrôler leur adéquation avec les objectifs fixés, des réunions et des évaluations régulières sont prévues.

Des réunions quotidiennes (de 13h45 à 14h15) sont programmées pour permettre aux animateurs de préparer leurs activités, d'évoquer les problèmes rencontrés et de chercher collectivement des solutions.

Des évaluations régulières sont mises en œuvre, pour contrôler la qualité :

- des activités proprement dites (degré d'intérêt, implication des animateurs et des enfants, adéquation entre l'activité proposée et l'âge des enfants..),
- de la relation entre enfants et animateurs et entre enfants,
- de la relation animateurs-partenaires,
- de l'implication de chaque animateur (évaluation annuelle),
- du service périscolaire dans son ensemble.

Un bilan annuel, établi en fin d'année scolaire, permet d'apprécier si les objectifs fixés pour les différentes activités ont bien été atteints. Il est l'outil privilégié pour évaluer la pertinence du projet pédagogique et le faire évoluer.

Comment le projet pédagogique est évalué ?

- discussion avec les enfants durant les réunions « enfants »,
- échange avec les familles durant les temps d'accueil,
- échange durant les réunions de fonctionnement et de bilan des animateurs : Retours des enfants ? Quelle est la pertinence des activités (combien d'enfants sont intéressés) ? Quelles sont les aménagements, sont-ils fonctionnels ? Y-a-t-il une implication volontaire des enfants dans certains projets ? Y-a-t-ils des conflits ?

5. Le rôle de chaque membre de l'équipe pédagogique

5.1. La directrice

Organisation :

Assurer la gestion de l'accueil périscolaire.

Proposer une organisation lisible et claire.

Répondre activement aux exigences des instances institutionnelles.

S'assurer que le lieu d'accueil réponde aux exigences de sécurité et d'hygiène.

S'assurer du bien-être des enfants et des parents.

S'assurer de la sécurité physique, affective et morale.

Gestion de l'équipe :

Impulser une dynamique active de travail et de projets.

Conduire son équipe afin de répondre au mieux aux objectifs fixés.

Être conducteur du projet pédagogique, s'assurer qu'il soit compris et réalisé.

Missionner et déléguer.

Evaluer les animateurs.

Transmettre les consignes de la hiérarchie et de la mairie.

Relationnel :

Assurer les relations externes (partenaires, intervenants, prestataires).

Administratif :

Réaliser un projet global sur les périodes d'accueil.

Rendre les documents administratifs qui sont demandés dans les délais impartis.

Réaliser les plannings d'horaires de l'équipe d'animation.

5.2. Les animateurs

Après des enfants :

Il s'assure de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant en restant attentif à l'importance de la vie quotidienne.

Il doit être ponctuel et exemplaire dans son comportement et son vocabulaire.

Il doit être à l'écoute de leur rythme et de leurs besoins.

Il est bienveillant, les encourage et valorise leur progrès.

Il sait accepter le refus de l'enfant et sait le solliciter sans forcer.

Avec sa hiérarchie :

Il respecte et applique les consignes de la direction.

Il fait part de tous les problèmes et événements survenus dans la journée.

Il participe à la définition du projet pédagogique et assure sa mise en place.

Avec ses collègues :

Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.

Il respecte ses collègues.

Il sait se mettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Avec les parents :

Il discute avec les parents, sur la journée de leur enfant.

Il sait répondre à des demandes d'organisation.

Il est présent au moment de l'accueil ainsi qu'à celui du départ.

6. La place des parents

Les échanges avec les parents pendant les temps d'accueil ou de départ sont très importants. Ils sont l'occasion de partager et permettent d'améliorer la qualité de l'accueil. La directrice est disponible en dehors des heures de présence des enfants pour recevoir les parents et les écouter.

L'association alimente une vraie volonté de proximité et de souplesse auprès des familles. Elle entretient une relation de confiance avec les parents.

Les parents sont conviés à certains événements « festifs » organisés par l'accueil de loisirs. Ils sont sollicités et participent aux manifestations en tant que spectateurs, accompagnateurs ou démonstrateurs selon leurs compétences, leur métier et leur disponibilité.

7. La sécurité

Assurer la sécurité des enfants est la première mission de l'équipe d'animation, les consignes sont régulièrement rappelées.

Les supports à la disposition de l'équipe pour tout ce qui concerne la sécurité des enfants sont : la fiche de renseignement obligatoire et remplie par les familles, les listes de présence, le plan d'évacuation et le protocole à respecter en cas d'incident ou accident.

Il existe le cahier des soins qui permet aux animateurs de noter chaque soin apporté aux enfants. Y sont mentionnés précisément : le nom et prénom de l'enfant, la date et l'heure du soin, la nature de l'accident, les soins prodigués et le nom du soignant.

8. Communication

L'accueil périscolaire attache une grande importance à la communication. Un endroit facile d'accès et visible à l'entrée de la structure est réservé à l'affichage. S'y trouvent : le projet pédagogique, les menus, les goûters, le trombinoscope, la présentation des activités, les invitations aux manifestations

L'association dispose d'un site internet : www.plvm.fr qui est construit en deux parties : une partie « fixe » où les parents et autres partenaires peuvent trouver une présentation de chaque structure, des informations sur le mode de fonctionnement et une partie « Blog » où sont publiés des articles par rapport à la vie des structures.

Elle projette de développer une page Facebook pour chacun des accueils périscolaires afin d'avoir une présence sur les réseaux sociaux. Une formation est en cours.

9. Projets 2023-2024

3 grands projets de l'année scolaire 2023-2024 :

Les enfants ont choisi leurs thèmes dans le but qu'ils soient acteurs.

9.1 1^{er} trimestre : Les 5 légendes.

En septembre nous prenons le temps de créer des règles de vie établit avec les enfants pour que chacun connaisse ainsi le **respect, les engagements pris envers soi-même et envers les autres**. Aborder les droits et les devoirs : de

la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen. Comprendre les notions de droits, de devoirs, et de règles, pour les appliquer et les accepter dans le bien vivre ensemble et ses limites dans le cadre du périscolaire.

Le grand jeu de la pause méridienne est que chaque jour, les différents groupes, par classe, qui respectent le mieux les règles de vie augmentent leur nombre de croix afin d'en obtenir le plus possible. La classe qui aura obtenu le plus grand nombre sera gagnant. Le but des jeux collectifs étant de **permettre une égalité des chances dans le jeu**, chaque équipe a le même potentiel de pouvoir gagner, ce qui signifie que le rapport de force doit être équilibré.

Au 1^{er} trimestre le périscolaire sera transformé, petit à petit, autour du thème des 5 légendes : Créations, activités, comptines, chants, jeux qui rythmeront nos journées.

Le 21 décembre, au soir, une grande chasse aux trésors autour des 5 légendes est organisé pour les élémentaires et une soirée contes de Noël est proposé au maternel.

9.2 2^{èmes} trimestre : Le périscolaire va se transformer en Western.

Nous allons accompagner les enfants à traverser le temps et nous retrouver parmi le peuple indien, les cowboys les danses traditionnelles venant du far West. Dans le but de développer leur créativité, leur dextérités et adresse.

9.3 3^{èmes} trimestre : Le périscolaire va se transformer en Jeux Olympique

Nous sensibilisons les enfants à toutes les formes de jeux : coopératifs, de réflexion, de construction, individuels ou en équipe, en alternance entre « grands classiques » et « nouveautés ». L'objectif est de proposer des jeux de la classification ESAR (Expression, Symbolique, Assemblage, Règles) en partenariat avec la ludothèque de Munster.

Les activités alterneront entre :

- Le laisser faire : proposer à l'enfant un moment ou un lieu où il peut évoluer en toute autonomie sans avoir besoin de la présence de l'adulte. L'enfant a ainsi un espace de liberté. L'animateur doit être présent en toute discrétion et observer ce qu'il se passe.
- Donner à jouer : proposer à l'enfant un moment ou un lieu qui nécessite parfois la présence de l'adulte, qui doit être attentif aux difficultés que rencontrent les enfants et garantir la viabilité de ce lieu, en y intégrant du matériel s'il vient à en manquer ou en précisant les règles.

- Faire avec : proposer à l'enfant un moment ou un lieu où l'animateur à une nécessité technique ou relationnelle qui légitime ou explique sa présence. L'animateur va aider l'enfant à accomplir un geste difficile mais c'est aussi lui qui va faire équipe avec un groupe d'enfants pour le plaisir de vivre ce moment avec lui.
- Faire faire : proposer à l'enfant un moment ou un lieu où l'activité ne peut se faire sans l'animateur, sa réussite dépendant des consignes précises qu'il va donner.

Les mots d'ordre de notre périscolaire sont : BIENVEILLANCE, RESPECT ET AMUSEMENT.

Notre plus beau cadeau : le sourire des enfants !

Ci-dessus des photos de nos moments partagés et de notre périscolaire en fête.

